

Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 10 mai 2022

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder la diffusion en direct des assemblées du conseil est le suivant :

<https://youtu.be/D64nOwfNtkI>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 311 613 \$.

2 Rapport des activités des élu(e)s

2.1 La conseillère *Patricia St-Laurent*

2.1.1 Annonce que ses démarches ont permis d'inscrire tous les enfants qui le désiraient aux activités du camp d'été municipal.

2.1.2 Souligne l'organisation de l'activité du jour de Pâques, une chasse aux chocolats à travers des rues du village.

2.1.3 Annonce que l'ouverture officielle de la Bibliothèque Archambault-Trépanier aura lieu le mercredi 1er juin prochain.

2.1.4 A participé à l'organisation de la fête des bénévoles du 13 mai 2022.

2.1.5 La prochaine activité organisée par le CCL sera la Fête de l'eau qui aura lieu le samedi 4 juin en même temps que la tenue d'un marché villageois.

2.1.6 Suivra, le 11 juin, la Boucle Pierre Lavoie dont le tracé traversera notre municipalité. Pour enrichir l'événement, le CCL organisera un pique-nique populaire sur le terrain de la Fabrique.

2.1.7 Le 21 juin, à l'église, une chorale de jeunes présentera un concert auquel toute la population sera invitée à assister.

2.1.8 Et le 23 juin, ce sera la Fête nationale.

- 2.2 Le conseiller *Réal Déry* réitère l'offre de transport en commun gratuit aller-retour à Beloeil offert par la municipalité tous les jeudi (départ du stationnement municipal à 9h30). À ce jour, peu de personnes se prévalent de ce service. À ce sujet, lors de la période de questions des citoyens, un d'entre eux souligne le fait que les gens qui habitent hors du village et n'ont pas de voiture pour s'y rendre ne peuvent pas utiliser le service. Le conseil prend la remarque en considération et cherchera à trouver une solution.
- 2.3 La conseillère *Marie-Claude Racine*
- 2.3.1 Révèle le nouveau slogan municipal élaboré à partir des suggestions reçues des citoyens suite au sondage. Ce sera « *Une histoire entre terres et rivière* ». Il sera entre autre utilisé dans le dépliant d'accueil des nouveaux arrivants.
- 2.3.2 Le projet d'accueillir des familles ukrainiennes à Saint-Marc-sur-Richelieu n'a pas encore eu de suites.
- 2.4 Le conseiller *John Bradley* annonce l'organisation d'une campagne de sensibilisation propre à Saint-Marc-sur-Richelieu pour la modération de la vitesse sur les rues de la municipalité dès le début du mois de juin.
- 2.5 Le conseiller *Maurice Rolland*
- 2.5.1 A participé à la préparation de la soirée des bénévoles.
- 2.5.2 Souligne le décès de M. Jacques Hébert à l'occasion duquel il a publié dans le Saint-Marc...Quoi? un élogieux panégyrique et la municipalité a mis en berne le drapeau municipal.
- 2.5.3 A reçu plusieurs appels de citoyens dans le cadre de sa responsabilité de conseiller de proximité.
- 2.6 La conseillère *Annie Houle...*
- 2.6.1 Souligne avec fierté que notre municipalité a obtenu la certification des Quatre fleurons et
- 2.6.2 Suggère de nommer un héros du jardinage 2022 (voir la teneur de cette initiative à :
- <https://jardinierparesseux.com/2022/05/10/choisissez-votre-heros-du-jardin/?fbclid=IwAR3BCC2F9Xlxy9I2MdUUjWEtNMxrp1PPHwX4yNUnAYKo8wVRPUNoRMaCgM>
- 2.6.3 Annonce la soirée des bénévoles qui aura lieu le 13 mai sous le thème « Rétrospective ». Il s'agit d'un cocktail dinatoire qui accueillera tous les bénévoles qui auront accepté l'invitation de la municipalité.
- 2.6.4 Informe que le dimanche 15 mai la SHSMSR et le CCE organiseront une distribution d'arbres, d'arbustes, arbustes fruitiers et un échange de vivaces sur les terrains de la Fabrique de 13h à 15h.

2.7 Le Maire François Berthiaume

- 2.7.1 A participé à une rencontre de Tourisme Montérégie au cours de laquelle Tourisme Québec a fait connaître son désir de compléter une piste cyclable qui traverserait le territoire des municipalités de notre MRC afin d'y vitaliser le tourisme.
- 2.7.2 Annonce que le problème passager de la turbidité de l'eau fournie par l'AIBR est désormais réglé.
- 2.7.3 Parle de la préoccupation de la MRC de la Vallée-du-Richelieu de définir clairement son fonctionnement et d'adapter son budget à sa mission.
- 2.7.4 Rend compte de sa rencontre avec la Ville de Beloeil au sujet d'une entente à venir au sujet de la collaboration intermunicipale et de ses coûts dans le domaine des loisirs. La ville de Beloeil offrirait à Saint-Marc-sur-Richelieu une formule qui réduirait les coûts de participation des citoyens aux diverses activités offertes par la ville centre.
- 2.7.5 A participé à une rencontre des maires des municipalités riveraines avec M. Blanchet afin d'en arriver à une vision commune de l'avenir de la rivière avant d'adopter un nouveau règlement plus global.
- 2.7.6 À l'occasion de son brunch annuel tenu le 1 mai, félicite la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu pour son action essentielle dans notre milieu.
- 2.7.7 Annonce l'intention de la municipalité de continuer à exercer des pressions sur le MTQ pour la mise en œuvre de mesures de sécurité plus efficaces à l'angle de la Montée Verchères et de l'école.

2.8 Rapports des comités consultatifs municipaux

2.8.1 CCE

- 2.8.1.1 Le CCE encourage les Saint-Marcois à participer au mouvement mondial « Mai sans tondeuse » afin de favoriser l'activité des insectes pollinisateurs qui n'ont pratiquement que les pissenlits pour butiner. La municipalité s'abstiendra de faire tondre la pelouse du parc Sébastien-Courcy à cette occasion.
- 2.8.1.2 À l'occasion de l'échange de plantes de la SHSMR, le 15 mai, le CCE distribuera environ 400 pousses d'arbres et d'arbustes distribués par les clubs 4H ainsi qu'un maximum d'un arbre fruitier par famille.
- 2.8.1.3 Le CCE appuie l'initiative encore à l'état larvaire de la Fondation Rivières d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière pour la baignade.
- 2.8.1.4 Le CCE participera à la Fête de l'Eau.
- 2.8.2 Le CCU a adopté le projet de construction d'une résidence unifamiliale au 357 rue Richelieu.

2.9 Les conseillers adoptent le règlement sur le stationnement des remorques de bateaux pour l'été (du 1 mai au 30 septembre). <http://smsr.quebec/wp-content/uploads/2022/05/Reglement-4-2022-Stationnement-Remorque.pdf> .

2.10 Le contrat de réfection d'un ponceau du rang des Trente est attribué à la firme Génipur pour un montant de 28 000 \$.

2.11 MMES Sylvie Burelle et Nancy Bélanger participeront au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) du 15 au 17 juin prochain.

2.12 PÉRIODES DE QUESTIONS DES CITOYENS

2.12.1 Un citoyen met en doute la pertinence de la subvention accordée annuellement par la municipalité à l'Association des Saint-Marcois au motif qu'elle ne compterait pas suffisamment de membres inscrits présents lors de sa dernière assemblée générale annuelle, que ce serait un lobby qui ferait la promotion d'un genre de vie et que très peu de municipalités financent des comités de citoyens. On lui répond que l'ASM correspond aux critères municipaux justifiant un soutien financier accordé aux organismes qui contribuent à la qualité de vie saint-marcoise et on lui fait remarquer que sur les quelque 2000 citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu, seulement trois ou quatre sont présents régulièrement aux assemblées publiques mensuelles du conseil municipal.

2.12.2 Le même citoyen demande si la municipalité a un plan B au cas où le dépanneur fermerait ses portes. On lui répond qu'à ce jour aucun signe avant-coureur de fermeture du dépanneur n'est apparu.

2.12.3 Une citoyenne souligne l'excellent travail accompli par le SSI lors d'un incident survenu à l'angle de la 223 et de la rue Archambault.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ : Association des directeurs municipaux du Québec

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CABVR:Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

CLD : Centre local de développement (organisme régional)

COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud

(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec